

MENTION COMPLÉMENTAIRE

ANIMATION-GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF OPTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »

Le titulaire de cette MC exerce son activité professionnelle en utilisant les supports techniques des activités physiques et sportives . Il a la responsabilité de la conduite de projets d'animation au sein de la structure

Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

L'obtention de la MC vaut équivalence des Unité capitalisables 1 et 2 du BPJEPS

! La formation débute en septembre et se déroule sur 10 mois de septembre à juin. Elle est accessible jusqu'en novembre de l'année en cours (sous réserve de la solidité du projet).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Construire un projet professionnel dans le domaine du sport
- › Découvrir une diversité de sports pour avoir une vision globale de l'encadrement sportif
- › Concevoir et réaliser des projets sportifs pour être confronté à la réalité du métier

PRE-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

- › Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4

PROGRAMME DE LA FORMATION

UNITÉ 1 Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice

UNITÉ 2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UNITÉ 3 Participer à la gestion des projets de la structure .

Une session de **formation au premier secours (PSC1)** est intégrée dans le cursus

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#).
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

LES FRAIS DE FORMATION

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est **gratuite et rémunérée**. Le coût de la formation est intégralement **pris en charge par la branche professionnelle**, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant entre 10€ et 25€ / heure). **Nous contacter pour + d'informations.**

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE** : 410h de formation, de septembre à juin (10 mois).
- **RYTHME** : 2 jours par semaine en centre de formation & 3 jours par semaine en structure.
- **MODALITÉS** : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

MODALITES D'EVALUATION

Chacune des trois unités de cours seront évaluées selon les modalités suivantes :

Unité 1 : épreuve orale sur dossier

Unité 2 : répartie en trois épreuves

- ▶ épreuve pédagogique d'animation de séance suivie d'un entretien,
- ▶ épreuve de démonstration technique personnelle dans deux activités physiques & sportives,
- ▶ épreuve orale sur dossier,

Unité 3 : épreuve orale portant sur la gestion de projet

BÉNÉFICES DE L'APPRENTISSAGE

- ▶ Familiarisation avec le monde de l'entreprise & combinaison gagnante "théorie/mise en pratique".
- ▶ Acquisition d'une maturité & d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité.

ÉQUIPEMENT

- Salles équipées d'écrans interactifs.
- Espaces de coworking.
- Accès au restaurant du campus offrant un service de restauration de qualité et au meilleur prix.

NOS ATOUTS

- Groupes de travail de petits effectifs.
- Suivi individualisé.
- Visites sur le terrain, lien avec la structure.
- Formateurs et enseignants experts dans leur discipline.

APRÈS LA FORMATION

Insertion professionnelle immédiate après l'obtention du diplôme ou bien poursuite d'études en :

- Mention Complémentaire Encadrement du Secteur Sportif (MC E2S)
- BPJEPS, car la MCAGP2S constitue un premier palier à l'obtention d'un BPJEPS



HANDICAP +

BUSINESS SCHOOL est engagée dans la démarche Qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme SINJAT référente handicap, et la Direction.

Contact : s.sinjat@csnd.fr • 04 81 15 01 41

